

La situation de l'emploi continue de se dégrader

MARCHÉ DU TRAVAIL Le taux de chômage a atteint 3,2% en janvier. La Suisse romande reste plus touchée que le reste du pays

LE TEMPS AVEC L'ATS

La dégradation du marché du travail en Suisse s'est poursuivie durant un mois marqué par les difficultés de déploiement du nouveau système de traitement des indemnités versées aux chômeurs.

Le nombre d'inscrits aux offices régionaux de placement (ORP) a augmenté de 3,4% sur un mois à 152 280 personnes, ce qui correspond à un taux de 3,2% et une progression d'un dixième par rapport à décembre 2025.

Toutes les catégories d'âge sont concernées

Le taux de chômage a ainsi progressé pour le deuxième mois consécutif, après avoir stagné en novembre. Depuis des plus bas historiques atteints en 2022 et 2023, cet indicateur est en lente mais constante augmentation, conséquence d'un climat économique morose. A noter toutefois qu'après des variations saisonnières, le taux a enregistré une baisse d'un dixième à 2,9%.

Toutes les catégories d'âge sont concernées par la hausse. Le nombre de bénéficiaires entre 15 et 24 ans s'est étoffé de 1% à 13 785 personnes, pour un taux alourdi d'un point de pourcentage de 3,2%. Chez les seniors, la proportion a progressé de manière identique à 2,9%, pour 42 029 inscrits (+ 3,4%).

Fortes disparités régionales

Les disparités régionales sont importantes avec un «arc du chômage» qui peut être dessiné de Bâle-Ville (4,8%) à Genève (5,2%). Il correspond à un espace plus dépendant de l'industrie exportatrice que le reste du pays et comprend aussi le Jura (5,2%), Vaud (4,9%) et Neuchâtel (4,8%). A 6,2%, le taux de chômage dans l'horlogerie, le plus haut recensé dans les secteurs d'activité derrière l'hôtellerie et la restauration (6,9%), confirme le constat et les difficultés que traverse une branche qui avait vécu des heures fastes au sortir de la pandémie de covid.

Les réductions de l'horaire de travail ont concerné 11 607 personnes en janvier, soit 7,6% de plus qu'en septembre dernier après une période de collecte de données de trois mois, note le Seco. Les entreprises affectées par le chômage partiel étaient au nombre de 775 (+ 9,6%). ■